

Lundi 12 septembre

18h

Les élu-e-s en bas de chez vous

Place Ambroise Croizat

Mardi 13 septembre

8h20

Rencontre avec les parents d'élèves

Écoles Hippolyte Maindron
48 rue Hippolyte Maindron

18h30

Concertation "Maine Montparnasse"

Atelier de concertation sur les espaces publics
Salle d'escrime
Armand Massard -
66 bd du Montparnasse

Mercredi 14 septembre

14h

Visite

Centre bus RATP
Père Coirentin
73 rue du Père Coirentin
sur inscription à
parlons14e@paris.fr

17h

Inauguration de l'Église St-Pierre-de-Montrouge
Église Saint-Pierre-de-Montrouge

18h30

Performance Artistique
Parcours Monique Wittig - Par la compagnie Ballets Confidentiels
Jardin Monique Wittig, 3 bd Brune

Jeudi 15 septembre

18h30

Concertation "Maine Montparnasse"

Réunion Publique - Réhabilitation de l'immeuble PRD-Montparnasse
Salle d'escrime Armand Massard - 66 bd du Montparnasse

Vendredi 16 septembre

17h

Cérémonie
Dévoilement de la plaque en hommage à Raymond Peynet
33 avenue René Coty

Samedi 17 septembre

10h

World Clean Up Day
Collecte de déchets et mégots
Métro Pernety

11h

À votre rencontre sur les marchés
Marché Jourdan

14h

Inauguration
Portraits de femmes résistantes par le street artist C215
Place Louise Losserand

à partir de 14h

Portes Ouvertes
Nouveaux locaux du Basket Paris 14
52 rue Raymond Losserand

Lundi 19 septembre

18h

Inauguration
Cuisine du foyer des Arbustes avec l'association FoodSweetFood
3 rue des Arbustes



Pour suivre l'actualité de notre arrondissement

Mardi 20 septembre

14h30

Marche exploratoire
Accessibilité et handicap
Départ Place Louise Losserand

Mercredi 21 septembre

18h30

Conférence petite enfance
Préparer et gérer au mieux son allaitement
Visioconférence

18h

Les élu-e-s en bas de chez vous

Place Jacques Demy

Jeudi 22 septembre

8h20

Rencontre avec les parents d'élèves
Écoles Sévero
12 rue Sévero

18h30

Concertation "Place des droits de l'enfants"

Point d'étape et restitution des ateliers de concertation
Place des droits de l'enfant

Vendredi 23 septembre

18h30

Réunion publique
Réhabilitation RIVP
Vercingétorix
L'Annexe - 12 rue Pierre Castagnou

Samedi 24 septembre

11h

Inauguration
Cour Oasis de l'école Asseline
7 rue Asseline

14h

Fête des jardins partagés
Démambulation dans les jardins partagés
Départ : Jardin du Lapin Ouvrier, allée du Château Ouvrier

19h

Vernissage
Exposition des artistes des ateliers Daguerre
Galerie du Montparnasse 55 rue du Montparnasse

Samedi 24 et dimanche 25 septembre

Fêtes des Jardins dans le 14^e

Redécouvrez les jardins publics et privés du 14^e arrondissement
programme sur le site de la mairie ou à l'accueil de la mairie

Dimanche 25 septembre

10h30

Fête des jardins partagés
Démambulation dans les jardins partagés
Départ Square du Serment de Koufra

11h

À votre rencontre sur les marchés
Marché Daguerre

Lundi 26 septembre

18h

Les élu-e-s en bas de chez vous
Place de l'abbé Jean Leboeuf

Mardi 27 septembre

8h15

Rencontre avec les parents d'élèves
Collège Paul Bert
7 rue Huyghens

Conseil d'arrondissement
Salle des mariages - Mairie - 2 place Ferdinand Brunot

Samedi 1^{er} octobre

à partir de 11h

Concertation "place Brancusi"
Point d'étape et de présentation des aménagements Place Brancusi
Marché Brancusi - Place Constantin Brancusi

19h

Vernissage
Exposition lauréat-e-s Art sous X
Galerie l'EXPO 5 rue Maurice Bouchor

Lundi 3 octobre

19h00

Concertation "Embellir le Grand Montparnasse"
Présentation des travaux rue Pernety
En visioconférence : sur inscription à embellirparis14@paris.fr

Mardi 4 octobre

à partir de 15h

Kiosque santé
Kiosque informations santé seniors dans le cadre de la semaine Bleue
Galerie du Montparnasse 55 rue du Montparnasse

Vernissage

Exposition seniors dans le cadre de la semaine Bleue

Mercredi 5 octobre

18h30

Réunion Publique
Réhabilitation Porte de Vanves avec la RIVP et Palabréo
1/7 Avenue de la Porte de Vanves

19h

Réunion Publique
Révision du Plan Local d'Urbanisme en présence d'Emmanuel Grégoire
Visioconférence

Jeudi 6 octobre

8h20

Rencontre avec les parents d'élèves
Groupe scolaire 12-14 Alésia - Tombe Issoire
Angle Alésia / Tombe Issoire

10h

Portes Ouvertes
Club seniors Didot dans le cadre de la semaine Bleue
10-12 avenue Georges Lafenestre

18h

Les élu-e-s en bas de chez vous
Terre-plein René Coty / Angle Reille

Samedi 8 octobre

11h30

À votre rencontre sur les marchés
Marché Quinet

14h00

Inauguration
Jardin Chérifa
Angle Losserand / Alésia

Lundi 10 octobre

17h30

Les élu-e-s en bas de chez vous
Place Marthe Simard

Mercredi 12 octobre

à partir de 16h30

Inauguration
Rue aux écoles Jacquier
Rue Jacquier

18h

Conférence petite enfance
Présentation des modes de garde
Visioconférence

18h30

Réunion publique
Présentation des aménagements du Square du Moulin de la Vierge - futur jardin Carole Roussopoulos
En visioconférence : sur inscription à citoyennetemaire14@paris.fr

Jeudi 13 octobre

8h20

Rencontre avec les parents d'élèves
Écoles Sarrette - Prisse d'Avennes
Rue aux écoles
Prisse d'Avennes

Samedi 15 octobre

11h30

Inauguration
COOP 14
70 boulevard Jourdan

Dimanche 16 octobre

11h

À votre rencontre sur les marchés
Marché Brune

Lundi 17 octobre

17h

Visite de chantier
Future résidence pour adultes autistes
47/49 rue Raymond Losserand

18h30

Concertation "Maine Montparnasse"
Clôture de la concertation Espaces publics
En visioconférence : sur inscription à citoyennetemaire14@paris.fr

Mercredi 19 octobre

18h30

Conférence petite enfance
Préparer la diversification alimentaire
Visioconférence

17h00

Visite de chantier
La Sirène
20 rue Dareau

Jeudi 20 octobre

8h20

Rencontre avec les parents d'élèves
Écoles Jean Dolent et Arago - Collège Saint-Exupéry
Place de l'île de Sein

Vendredi 21 octobre

17h30

Les élu-e-s en bas de chez vous
Place de l'île de Sein

LE TOUR

12 septembre
21 octobre 2022

DU

Rencontres
portes ouvertes
inaugurations
balades
avec vos élu-e-s

14

parlons14e
@paris.fr

Tous les messages
sont étudiés par la Maire
ou un-e adjoint-e

VOTRE ÉQUIPE



AMINE BOUABBAS
Premier adjoint
Éducation, petite enfance, familles
et nouveaux apprentissages



AGNÈS BERTRAND
Urbanisme, logement et qualité
de vie dans le parc social



DIDIER ANTONELLI
Prévention, police municipale,
tranquillité publique et Ville du quart
d'heure / Quartiers Montparnasse –
Raspail et Mouton-Duvernét



JULIE CABOT
Solidarités et lutte contre
les inégalités



ELLIOT DE FARAMOND
Vie associative
et participation citoyenne



GUILLAUME DURAND
Transformation de l'espace public,
végétalisation et espaces verts,
voirie et mobilités



SINDA MATMATI
Transition écologique, plan climat,
propreté et économie circulaire



ZOUBIR GHANEM
Politique de la Ville / Quartiers
Didot – Plaisance – Porte de Vanves
et Pernety



VALENTIN GUENANEN
Commerces, artisanat, métiers d'art
et tourisme



SIDONIE PARISOT
Alimentation durable, jardins
partagés et condition animale /
Quartiers Porte d'Orléans – Jean
Moulin et Montsouris – Dareaux



**CONSEILLER-ÈRE-S
DE PARIS**



CATHERINE CHEVALIER
Déléguée à l'accessibilité universelle,
aux personnes en situation de
handicap, à la lutte contre l'exclusion
et à l'intégration



THIERRY LE DEZ



CÉLIA BLAUEL
Adjointe à la Maire de Paris :
Seine, Prospective Paris 2030,
Résilience



FLORENTIN LETISSIER
Adjoint à la Maire de Paris :
économie sociale et solidaire,
économie circulaire et contribution
à la stratégie zéro déchet



OLIVIA POLSKI
Adjointe à la Maire de Paris :
commerce, artisanat, professions
libérales et métiers d'art et mode



ANISSA GHAIDI
Jeunesse et sport



HÉLÈNE MERMBERG
Santé, séniors et solidarité entre
générations

parlons14e
@paris.fr

Tous les messages
sont étudiés par la Maire
ou un-e adjoint-e



JÉRÔME MARCHAND
Délégué à l'emploi,
au développement économique,
à l'économie sociale et solidaire



PIERRE RABADAN
Adjoint à la Maire de Paris :
sport, Jeux Olympiques
et Paralympiques



CARINE PETIT
Maire du 14^e arrondissement,
Conseillère de Paris

UNE RENTRÉE ENGAGEANTE

Nous vous souhaitons une bonne rentrée !

Nous avons en main les ressources et les capacités d'accélérer les adaptations de notre ville au bouleversement climatique et nous agissons pour préserver, développer pour toutes et tous son pouvoir de vivre dans notre arrondissement, le 14^e.

Notre équipe agit avec vous à l'échelle d'une école, d'une rue, d'un immeuble ou d'un quartier pour un environnement plus favorable pour notre santé et plus agréable. Nous prenons soin de la qualité de l'accueil au sein de nos services publics. C'est indispensable (c'est difficile, aussi) pour faire face aux contextes économique, social et climatique mais nous avons les ressources et les capacités d'agir.

Que ce soit pour faire le bilan, se réjouir des avancées, travailler ensemble à améliorer ce qui ne fonctionne pas bien, s'inspirer ou tout simplement s'informer, comme chaque année, en septembre, nous vous proposons cette publication qui vous présente un panorama (non exhaustif !) des actions marquantes et des sujets de ces prochains mois.

Nous allons venir toquer à vos portes, nous serons sur les places de nos quartiers, présent.e.s sur les marchés ou encore devant les écoles : nous souhaitons vous retrouver nombreux et nombreuses à ces rendez-vous.

Emparez-vous de ce livret et de cet agenda.
À bientôt !

**CONSEILLER-ÈRE-S
D'ARRONDISSEMENT**



HERMANO SANCHES RUIVO
Adjoint à la Maire de Paris : Europe
Mémoire et Europe pour le 14^e



MÉLODY TONOLLI
Culture, patrimoine et vie nocturne
pour le 14^e

LA PROPRETÉ, DES ACTIONS NOUVELLES POUR LES QUARTIERS

Diminuer notre production de déchets. Corbeilles "Bagatelle" ou anti-rats, gestion des encombrants, nettoyage de la voirie, signalement des dépôts sauvages via l'application DansMaRue, verbalisations... Paris est équipée de tout un arsenal pour garantir le maintien de la propreté. 349 agent·e·s sont en service dans le 14^e. Un budget conséquent et de nombreuses actions locales viennent compléter ces dispositifs pour un meilleur cadre de vie.

NOUVEAU BUDGET, MEILLEURE RÉACTIVITÉ

Dans le cadre de la territorialisation, 12 millions d'euros seront mis à disposition pour la propreté dans les arrondissements. L'enveloppe dite « souplesse » servira à augmenter la réactivité des interventions, renforcer les actions de nettoyage adaptées là où les besoins sont les plus importants, déployer les nouvelles prestations, tout au long de l'année. 25 % doivent être réservés aux quartiers populaires.

Les remontées des habitant·e·s ont permis de renforcer les dispositifs, chaque semaine et sur les secteurs les plus problématiques en termes d'incivilités : nettoyage approfondi, traitement « eau chaude » (urine, fientes, graisse...) dégraffitage...

LE RÉFÉRENT PROPRETÉ

Le Responsable de quartier est un agent de terrain de la Direction de la Propreté et de l'Eau (DPE) qui répond à un besoin de proximité avec les habitant·e·s sur la nécessité de veiller au bon entretien de

l'espace public.

Sa mission a été lancée en novembre 2021, dans le secteur Didot-Plaisance-Porte de Vanves. Les commerçants et gardiens d'immeuble mènent des actions de sensibilisation et d'information auprès des habitant·e·s sur les services et outils existants, pour favoriser les signalements.

Suite aux premiers relevés dans le secteur :

- des travaux de réfection ont été menés pour les coffrages d'arbres délabrés,
- des actions de sensibilisation ont été effectuées auprès des habitant·e·s pour lutter contre les dépôts sauvages,
- de la sensibilisation au tri sélectif et aux enjeux de la propreté par le Centre social Maurice Noguès et la bibliothèque mobile de l'Équipe de développement local pour les plus jeunes,
- installation de nouvelles corbeilles de rue dans le secteur du boulevard Brune,
- des campagnes auprès des bailleurs sociaux et des résidences sont prévues, notamment la formation des gardien·ne·s à l'application de signalisation DansMaRue.

TERRITOIRE ZÉRO DÉCHET, LE BILAN À MI-PAROURS

Début 2022, le Territoire Zéro Déchet Sarrette-Tombe Issoire a vu le jour dans l'arrondissement, secteurs René Coty / Alésia / Sarrette / Virginie-Paul Fort-Reille. Le projet est co-piloté par la mairie, la Direction de la propreté et de l'eau, ainsi que l'association Biocycle qui en assure l'animation. Riverain·e·s de tous âges, professionnel·le·s et entreprises des lieux concernés sont invité·e·s à repenser leurs habitudes, vers une consommation moins génératrice de déchets.

Après 8 mois d'expérimentation,

- 178 résident·e·s touché·e·s à l'occasion de 7 pieds d'immeubles,
- 116 enfants et 14 animateur·trice·s sensibilisé·e·s lors des 4 interventions dans 4 écoles élémentaire et maternelle,
- 2 rencontres de 22 commerçant·e·s.



Le référent propreté favorise le lien social et valorise le travail des agent·e·s. - ©DPE

La territorialisation est l'une des priorités de la mandature. Elle consiste à donner plus de budget, de marge de manœuvre et de prise de décision aux arrondissements dans les domaines de l'entretien, la propreté, la sécurité, etc.

LA VENTE À EMPORTER CONSIGNÉE

Au printemps 2022, commerces et habitant·e·s du 14^e ont été concerté·e·s sur la mise en œuvre d'un système de consigne pour la vente à emporter. Cette initiative locale répond à l'enjeu de réduction du nombre d'emballages et de plastique à usage unique.

Porté avec le Réseau Consigne Ile-de-France, l'objectif est qu'une vingtaine de commerces puissent mettre en place le service d'ici fin 2022.

le14durable@paris.fr

DU NOUVEAU POUR LE CLIMAT

Adopté en 2018, le Plan Climat entre dans une nouvelle phase de concertation.

Face à l'urgence climatique, la mise à jour du plan climat est nécessaire pour accélérer la sobriété énergétique en répondant au triptyque « plus vite, plus local, plus social ».

À l'échelle de l'arrondissement, participez aux nombreuses rencontres prévues de septembre à décembre 2022 pour collecter vos avis et vos idées !

le14durable@paris.fr

SE RÉAPPROPRIER L'ESPACE PUBLIC, AVEC ET POUR LES HABITANT·E·S

Développer la végétalisation, redonner de la place aux piéton·ne·s, créer des itinéraires et pistes cyclables, apaiser les circulations sont parmi les priorités en matière d'espace public. Les aménagements se font en concertation avec les habitant·e·s, comme pour la démarche participative "Embellir votre quartier".

PHASE 1 : GRAND MONTPARNASSE

Après plus d'un an de concertation avec les habitant·e·s et d'étude par les services techniques, les premiers projets de la démarche pour le Grand Montparnasse (secteurs Edgar Quinet - Mairie - Losserand) ont débuté en 2022. Les concertations et travaux se poursuivront en 2023.

Les premières réalisations concernent les rues suivantes :

- Rues Severo, Texel, Huyghens, Maison-Dieu et Asseline (réalisés en 2022). Ces aménagements ont permis la piétonisation de 3 rues et la plantation de 8 arbres,
- Rues d'Odessa, du Montparnasse, Brezin, Mouton-Duvernet et Pernety (réalisés au 2nd semestre 2022 et début 2023). Ces aménagements permettront la plantation de 25 arbres et la création de 350m² de jardinières plantées.

Des rendez-vous vous sont proposés dans l'agenda du Tour du 14, concernant les travaux de la rue Pernety !

Vous pouvez retrouver l'intégralité des projets retenus dans le cadre de la démarche "Embellir votre quartier" sur mairie14.paris.fr



Inauguration de la rue aux écoles Sévero en mars dernier.
©Collectif Le Réseau

PHASE 2 : QUARTIERS DIDOT - PORTE DE VANVES - ALÉSIA - MONTSOURIS

Comme pour la précédente édition, une concertation approfondie sera réalisée **au premier semestre 2023**, avec des ateliers de concertation, des randonnées urbaines et également la possibilité par les habitant·e·s de déposer des propositions sur la plateforme idee.paris.fr. Les premiers travaux sont envisagés pour 2024. La restructuration de la porte d'Orléans fait l'objet d'un projet à part entière en cours de réflexion avec les collectivités limitrophes, auquel les habitant·e·s seront associé·e·s.

RÉAMÉNAGEMENT DE LA PLACE DENFERT ROCHEREAU

La concertation entre fin 2021 et début 2022 a permis de collecter les souhaits des habitant-e-s concernant les grandes orientations de l'aménagement de la place, parmi lesquelles :

- place des piéton-ne-s et accessibilité de l'espace public,
- mise en valeur et dynamique du végétal et des éléments patrimoniaux de la place,
- amélioration des interfaces entre les transports en commun
- plan vélo.

Au total, plus de 250 contributions ont été déposées sur la plateforme [idee.paris.fr](https://www.paris.fr/idee) !

L'intégralité des résultats de la concertation sont disponibles en ligne, sur [mairie14.paris.fr](https://www.mairie14.paris.fr)

Un pré-programme sera proposé sur la base de ces orientations par les services techniques, approuvé ensuite par une équipe d'architectes, d'urbanistes, de paysagistes et de designers afin de déterminer un projet en lien avec les habitant-e-s.

Le début des travaux est prévu juste après les Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024.

L'ÉCO QUARTIER SAINT-VINCENT- DE-PAUL

Véritable laboratoire de l'urbanisme de demain, le site de l'ancien hôpital poursuit sa transformation !

Le projet a franchi une étape décisive en janvier 2022 en entrant dans « le club ÉcoQuartier » grâce à l'attribution par le Ministère de la Transition écologique du label « ÉcoQuartier étape 1 » pour une durée de 2 ans. Le label récompense les ambitions du projet en matière de protection de l'environnement et de réduction de l'empreinte carbone, de mise en valeur du patrimoine et du paysage et de concertation. La démarche ÉcoQuartier se prolonge avec la candidature de l'opération à l'étape 2 du label.

Des visites du site, organisées par le CAUE de Paris, et des ateliers animés par l'agence Courtoise Urbaine sont également proposées, tout au long de l'année.

À la rentrée, l'ouverture de la Maison du Projet dans le bâtiment de la Lingerie permettra de créer, au cœur des travaux, un lieu dédié à la concertation, aux échanges et aux propositions, jusqu'à l'achèvement complet du projet en 2026.



Visite interactive de Saint-Vincent-de-Paul.
©Courtoisie urbaine

AGIR POUR UNE SANTÉ ACCESSIBLE ET DE PROXIMITÉ

Avec la création de la nouvelle Direction de la Santé Publique en juin 2022, la Ville a pour ambition d'améliorer l'état de santé général des Parisien-ne-s de tous âges et d'amplifier la politique de territorialisation des actions de santé.

LES FUTURES MAISONS DE SANTÉ

Une nouvelle offre de soin à Porte d'Orléans

Porté en partenariat avec la Régie Immobilière de la Ville de Paris (RIVP) et la Direction de l'Action Sociale de l'Enfance et de la Santé (DASES), le projet de maison de santé est en création au **100, boulevard Jourdan** :

- 34 logements et 600 m² de surface d'activités,
- Accès à une offre de soins de secteur 1, de qualité et de proximité,
- Travaux prévus au dernier trimestre 2023, livraison fin 2025-début 2026.

La maison de santé des enfants

« Aux p'tits soins » est un projet plébiscité au Budget Participatif 2021. Il est porté par une habitante du 14^e, professionnelle de santé.

- 1 offre en kinésithérapie, orthophonie, pédodontiste, psychomotricité, infirmerie, ainsi qu'un laboratoire,
- En partenariat avec les services de la Protection Maternelle et Infantile (PMI) et les structures d'accueil pour enfants,
- La prospection d'un local dans le sud de l'arrondissement est en cours.

Un autre projet porté par les Hypervoïsin et approuvé par le Budget Participatif Parisien pour le **92, rue de la Tombe Issoire** est encore en phase « d'étude ».

LE CENTRE HOSPITALIER SAINTE-ANNE

Le GHU Paris psychiatrie et neurosciences est le 1^{er} acteur hospitalier parisien pour la santé mentale et le système nerveux, avec 60 000 patient·e·s accueilli·e·s chaque année.

Le Pôle 14 regroupe la psychiatrie adulte et l'intersecteur infanto-juvénile de l'arrondissement, ainsi que le centre de psychopathologie périnatale. Le partenariat étroit avec les autres services du GHU et les différents acteurs du territoire facilitent les projets et permettent une constante évolution des pratiques au service des patient·e·s. Le secteur prend en charge chaque année 3600 personnes environ.

Le GHU Sainte Anne crée un nouveau bâtiment de 15 500 m² répartis sur 4 étages et 6 niveaux, en bordure du site historique, le long de la rue d'Alésia. Il accueillera notamment des salles d'opération, un plateau d'hospitalisation, un plateau ambulatoire et un plateau tertiaire. Un jardin en gradins, ouvert sur le carré historique de l'hôpital est également programmé. La première pierre a été posée le 25 mai dernier pour une livraison prévue en janvier 2024.

RÉNOVATION DU CENTRE DE SANTÉ MUNICIPAL TISSERAND



Le Centre Tisserand rouvrira en novembre 2022.
©Arthur Distel

Il existe à Paris sept centres municipaux conventionnés en secteur 1, dont deux dans le 14^e, sans dépassement d'honoraires, accessibles à tou·te·s ayant des droits ouverts. Parmi eux, le centre de santé Tisserand créé en 2003, situé au **92, rue de Gergovie**. Pour prendre rendez-vous : 01 45 39 45 29 ou Doctolib.fr.

Il propose des soins de médecine générale, gynécologie médicale, pédiatrie, dermatologie, psychologie, pédicurie et consultations dentaires, ainsi que des créneaux de consultation réservés aux urgences. Le centre est fermé jusqu'au 1^{er} novembre pour faire peau neuve ! L'activité est délocalisée dans d'autres centres de santé municipaux, dont une grande partie au centre médico-social Ridder.

En réflexion...

Un régime dérogatoire serait mis en place dans le futur Plan local d'urbanisme (PLU) pour autoriser l'implantation d'activités médicales de proximité (cabinet, laboratoire...) sur les linéaires protégés. Il serait ainsi possible d'attribuer à un local commercial ou d'artisanat initialement destiné à la protection des linéaires commerciaux et d'artisanat une nouvelle destination en lien avec la santé.

SANTÉ SPORT SENIORS

Le dispositif « sport santé » porté par la Direction de la Santé Publique parisienne, prévoit d'encadrer la reprise d'activité physique grâce à un partenariat entre un médecin prescripteur et des associations sportives. Les associations et acteurs de la santé se saisissent de ce sujet dans le 14^e :

- Florimont a reçu la reconnaissance Maison Sport Santé 2021, pour le programme REMISE EN SPORT, co-construit avec la CPTS14, l'association Tawef et d'autres associations sportives locales,
- Les clubs seniors CASVP Didot et Plaisance proposent aux personnes dès 55 ans ou en situation de handicap, de nombreuses activités de proximité pour préserver le bien-être et l'autonomie,
- Avec le dispositif « Sport capital à tout âge », les seniors peuvent participer à des ateliers multi activités physiques et gratuites pour garder la forme !
- L'Office du Mouvement Sportif du 14^e, l'association JAM ou encore le Club athlétique Paris 14 proposent également des activités adaptées. Pour contacter l'OMS Paris 14 : 01 43 95 09 01 ou omsparis14@gmail.com.

**Prochain forum seniors
les 1^{er} et 2 décembre 2022 !**



La JAM propose des activités sportives adaptées pour tous les publics. - ©JAM

LES RÉHABILITATIONS, VERS UN MEILLEUR CADRE DE VIE

La réhabilitation désigne le fait de restaurer, de moderniser un immeuble, dans un objectif d'amélioration du cadre et des conditions de vie de ses habitant-e-s et de valorisation de l'habitat social collectif au cœur de son quartier. Mais également de prendre en compte la consommation énergétique ainsi que l'urgence climatique. Plusieurs chantiers sont en cours ou en projets dans notre arrondissement.

LA CHARTE DES RÉHABILITATIONS

Les opérations de réhabilitation d'ampleur sont nombreuses dans le 14^e et plusieurs milliers de logements sociaux sont simultanément en travaux dans l'arrondissement.

Que ce patrimoine appartienne aux bailleurs de la Ville de Paris ou non, ces opérations d'ampleur doivent jouer un rôle de levier pour aller au-delà de la seule amélioration bâtementaire énergétique.

Avec l'implication des habitant-e-s, nous souhaitons qu'elles permettent d'aborder des sujets plus larges de transition écologique et solidaire : **réduction et gestion des déchets, compostage des biodéchets, accompagnement social des locataires âgé-e-s**

ou en perte d'autonomie, végétalisation et appropriation des espaces et locaux communs...

Cela passe par l'élaboration d'objectifs clairs et chiffrés et d'engagements collectifs (bailleurs, mairie d'arrondissement, services municipaux, locataires) par résidence, qui pourront être évalués. Parmi eux :

- sensibiliser et accompagner les habitant-e-s vers une résidence éco-responsable,
- développer un urbanisme favorable à la santé et à l'inclusion, en lien avec la Ville du quart-d'heure,
- favoriser l'appropriation des espaces communs.

PORTE DE VANVES

Le groupe résidentiel RIVP est constitué de **497 logements répartis en 5 bâtiments**, construites au milieu des années 50. Aujourd'hui, ces bâtiments se révèlent en partie inadaptés aux modes de vie et attentes actuels en matière d'habitat.

Les objectifs du projet

- Restructuration des logements dans le bâtiment 4-12 pour créer des typologies plus adaptées à la demande et reconfigurer les « faux T3 »,

- Rénovation énergétique et isolation thermique de l'intégralité des bâtis,
- Végétalisation du site dans un objectif de lutte contre les îlots de chaleur urbains en supprimant le parking en surface,
- 22 logements en BRS, nouvelle forme de propriété qui dissocie le foncier du bâtiment comme à Saint-Vincent-de-Paul,
- Construction d'une centaine de logements étudiants gérés par le CROUS et de 22 logements familiaux,
- 3 250 m² de locaux d'activités collectives, de commerces et artisanat..

Notre investissement

- Une subvention de la Ville de Paris de 3 557 076 d'euros sur un total de 26 054 708 d'euros pour la création de nouveaux logements,
- 6 768 058 d'euros sur un total de 32 361 822 d'euros pour la réhabilitation thermique de 4 résidences.

Les locataires ont été sollicité-e-s pour connaître leurs attentes. Un accompagnement leur est proposé durant toute la durée des relogements et des travaux.



©Jacques Leroy

Le calendrier prévisionnel

- Immeubles à réhabiliter : début des travaux au 1^{er} trimestre 2023,
- Immeuble n°4-12 à restructurer et construction neuve : début des travaux en 2024 (jusqu'en 2026).

PORTE D'ORLÉANS

Les nombreuses résidences du patrimoine RIVP Porte d'Orléans vont entrer en réhabilitation. Ces bâtiments typiques des HBM (Habitations Bon Marché, années 1920), à l'architecture remarquable, représentent en tout **1310 logements répartis sur 70 cages d'escaliers**. Les travaux porteront sur l'entretien de ce patrimoine, la mise aux normes en matière d'accessibilité et d'électricité et l'amélioration du cadre de vie et la diminution des factures énergétiques.

Des locataires référent-e-s

Une enquête auprès des locataires a été menée fin 2021 par le bailleur et le cabinet Palabreo, afin de comprendre les attentes et besoins. À l'issue, un panel de locataires volontaires a été identifié comme « locataires référent-e-s » correspondant à chaque adresse d'immeuble. Leur rôle sera de nourrir et de participer aux ateliers de co-construction avec les parties prenantes. Les amicales participent aussi activement à ces ateliers.

Très attendu, ce chantier de rénovation de grande ampleur, avec les objectifs du Plan climat, va se dérouler sur 4 ans, de 2024 à 2028.

RÉSIDENCE GASTON BACHELARD

L'atelier Fabien Gantois a été retenu à l'issue d'un concours organisé à l'été 2021 autour de son projet de "monumentalité domestique". La gardienne, poste clé de la vie des habitant-e-s de la résidence Toit & Joie, située au 95 boulevard Brune et 1-7 allée Gaston Bachelard, a participé au jury et l'amicale de locataires a été concertée sur le projet.

Les travaux visent à améliorer le confort thermique (notamment le confort d'été dans un contexte de multiplication des canicules) des logements ainsi que la desserte de la loge des gardien-ne-s, le lien entre les deux bâtiments et les espaces verts et paysagers. Des réunions seront organisées avec les locataires en amont et durant le chantier.

- 223 logements concernés allant du T1 au T5,
- Engagement des travaux prévu début 2023, pour un montant prévisionnel de 9,5 millions d'euros (fonds propres du bailleur),
- Début prévisionnel des travaux fixé au 4^e trimestre 2022, pour une durée de 22 mois.

DES LOGEMENTS PLUS RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LEURS HABITANT·E·S

Diviser par quatre les émissions de gaz à effet de serre du territoire d'ici 2050 et vivre dans des logements confortables durant les fortes et les grands froids. C'est le défi de la Ville de Paris et de ses partenaires depuis la mise en place du Plan Climat Air Énergie.

8 GAÎTÉ

La Ville de Paris est devenue propriétaire de cette emprise après avoir mené une procédure d'expropriation, justifiée par l'absence d'intérêt et de soin du propriétaire pour son bâtiment. Ce dernier était devenu dangereux.

La Ville dans le cadre de ses travaux prévoit :

- Une pension de famille d'environ 25 logements sociaux, avec services et locaux communs,
- Un local « commercial » au RDC : programmation à définir avec les riverain·e·s, sur la base du cahier des charges transmis au bailleur, Elogie Siemp,
- 1 placette végétalisée devant le bâtiment.

L'équipe d'architectes lauréate a été désignée, après plusieurs comités techniques en présence de l'association gestionnaire de la pension de famille (Basiliade) et de représentantes des riverain·e·s.

47-49 LOSSERAND

Ce projet, également mené par Elogie Siemp, prévoit :

- la construction d'une résidence pour autistes adultes de 27 logements répartis en 19 chambres et 8 studios individuels,

- des espaces communs et des locaux à destination du personnel encadrant (la gestion sera confiée à AFG Autisme).

Les travaux, menés par l'entreprise Brézillon, ont débuté en juillet 2021 et prendront fin à l'automne 2022. Le projet respectera le Plan Climat de la Ville de Paris et sera certifié NF-Habitat-HQE, qui atteste de la qualité globale des logements, pour un meilleur confort de vie des habitant·e·s.

LA MAISON GRECQUE DE LA RUE DES THERMOPYLES

L'arrière-cour du 9, rue de Plaisance est actuellement occupé par un pavillon d'un étage, vide depuis 15 ans et baptisé « Maison grecque ».

Un budget participatif, déposé par l'association Urbanisme & Démocratie, a été voté par les Parisien·ne·s en 2017. Il doit permettre de réhabiliter les lieux afin de créer au rez-de-chaussée un lieu associatif et citoyen, géré par l'association Urbanisme & Démocratie.

À l'étage, 5 nouveaux logements seront construits pour la Maison des Thermopyles, pension de famille associative attenante.

L'espace associatif, séparé des logements, sera ouvert sur le

jardin partagé de la rue des Thermopyles, qui sera agrandi. Il comprendra une salle de réunion avec une bibliothèque proposant des ressources sur l'aménagement urbain, l'accompagnement social, l'éco-construction ou encore l'agriculture urbaine.

Un espace de rangement au sous-sol permettra de stocker le matériel nécessaire à des événements des associations du quartier. Expérimental et participatif, le projet de la Maison grecque est co-construit depuis plusieurs années par Urbanisme & Démocratie, l'association de la Maison des

- Bâtiment datant de 1977, édifié le long des voies SNCF, d'une capacité de 306 lits, répartis en chambres sans confort et sur-occupées,
- Subvention de la Ville de Paris à hauteur de 16 980 000 d'euros, sur un total de 33 225 400 d'euros.

Thermopyles et Paris Habitat (en charge des travaux de réhabilitation). L'achèvement des travaux est prévu pour 2023.

FOYER DE GERGOVIE

Une opération de démolition-reconstruction va démarrer. Les logements ne seront plus orientés vers les rails, seules les circulations pourront donner sur ce côté. Une « opération tiroir » sera organisée, afin de reloger au fur et à mesure les résident·e·s :

À l'issue de ces travaux, le square du Père Plumier sera réhabilité à son tour.

Les polices nationale et municipale, la Direction des espaces verts et de l'environnement, l'entreprise travaux et l'agence Chartier Dalix sont mobilisées pour le bon déroulement du chantier. L'emprise restera inchangée durant l'intégralité du chantier.

Sur le volet environnemental, le projet est très ambitieux et privilégie au maximum les matériaux biosourcés.

19-25 RUE BOISSONADE

Ce projet, porté par la RIVP, prévoit la transformation et l'extension d'un immeuble de bureaux en logements locatifs sociaux et 589 m² de locaux d'activité sur 3 niveaux RDC et sous-sol :

- création de 20 logements familiaux du T1 bis au T4, et d'un local d'activité du RDC au R-2, locaux communs, toiture terrasse partagée pour compenser l'absence d'espaces extérieurs privatifs,
- restauration à l'identique de la façade du bâtiment principal et création d'une extension pour prolonger la façade sur rue et créer une façade plein Sud orientée sur le jardin voisin,
- création d'un accès PMR de plain-pied en façade.

Les travaux ont débuté en janvier 2022 et se poursuivront jusqu'à l'été 2023.

NOUVEAUX LOGEMENTS ÉTUDIANTS À PORTE DE VANVES

Les étudiant·e·s représentent plus de 16% de la population active du 14^{ème} arrondissement. Afin de les accueillir au mieux, deux projets importants verront prochainement le jour dans le secteur de la porte de Vanves.

Dans le cadre de la réhabilitation de l'immeuble du 12, square de la porte de Vanves, 101 logements étudiants seront créés par la RIVP. Une occupation temporaire, pilotée par Plateau Urbain, a permis d'accueillir de nombreux artistes le temps de la préfiguration des travaux, qui démarreront prochainement.

Une deuxième résidence verra le jour dans le cadre de la réhabilitation par la RIVP du quartier de la porte de Vanves. Le nouveau bâtiment reconstruit à la place de l'actuel 4-12 avenue de la porte de Vanves permettra ainsi d'accueillir une résidence étudiante ainsi que des logements familiaux et des locaux d'activités et des commerces.

PETITE ENFANCE, UNE OFFRE ADAPTÉE ET DE PROXIMITÉ

On recense 14 crèches collectives municipales dans le 14^e, qui représentent 912 places toutes sections confondues. Une quinzaine d'autres établissements (crèches associatives, parentales ou en gestion déléguée, jardins d'enfants, haltes garderies...) complètent l'offre d'accueil de la Petite enfance.

LES CONFÉRENCES POUR LES PARENTS

Découvrir les différents modes de garde

En lien avec les coordinatrices petite enfance de la Circonscription des Affaires Scolaires et de la Petite Enfance, des réunions de présentation des différents modes d'accueil ont été mises en place. L'objectif de ces réunions est d'offrir un espace de parole aux représentant·e·s des différents modes d'accueil et apporter une information complète aux familles. Ce sont trois réunions par an, en distanciel et visible en direct et en replay sur la page Facebook de la mairie.

Visioconférences thématiques

Une fois par mois, les parents peuvent participer aux conférences « petite enfance » en ligne. Introduites par Amine Bouabbas, Premier adjoint, les conférences sont animées par des professionnel·le·s du secteur. Elles traitent de sujets tels que la préparation à l'allaitement ou à la diversification alimentaire.

L'équipe municipale, les parents et les professionnel·le·s se réunissent régulièrement à l'occasion de points de rencontre organisés tout au long de l'année.

Rencontres avec les parents et les professionnel·le·s des crèches en présence de Carine Petit, Maire du 14^e et Amine Bouabbas, 1^{er} adjoint à la maire en charge de l'éducation, de la petite enfance, des familles et des nouveaux apprentissages.

Crèche CEREP Phymantin,
impasse Carlos Fuentes :
12 septembre à 8h45
15 rue Bardinet :
13 septembre à 16h
38 rue Liancourt :
19 septembre à 8h45
10 rue Delbet :
3 octobre à 8h45

LA CRÈCHE ASSOCIATIVE CEREP

L'association « Centre de réadaptation psychothérapique » (CEREP) créée en 1964, a pour objet l'application des techniques médicales, psychologiques et pédagogiques dans les domaines de la santé, de l'éducation et de la formation. Elle a ouvert en mai 2022 une crèche multi-accueil préventive, thérapeutique et d'inspiration piklérienne, située impasse Carlos Fuentes. 7 enfants âgés de 3 à 10 mois ont fait leur entrée dans ce nouveau lieu. Ils bénéficient d'un temps d'adaptation individualisé, respectueux de leur

rythme et des besoins de leurs familles. À terme, 25 enfants pourront être accueillis dont 10 à 12 avec une suspicion de troubles neurodéveloppementaux ou avec un besoin d'accompagnement très spécifique. Pour ces situations particulières, une prise en charge spécifique sera mise en place.

LA CRÈCHE COLLECTIVE AUGUSTE CAIN

La crèche collective Auguste Cain est implantée au milieu d'un ensemble d'immeubles d'habitations gérés par Paris-habitat, construit en 1984. Elle est située au rez-de-chaussée d'un immeuble de 7 étages. La crèche est en partie en débord de l'immeuble et couverte par une toiture terrasse non accessible.

La crèche se développe sur 2 niveaux, la partie recevant du public est uniquement en rez-de-chaussée tandis que quelques locaux servants sont au sous-sol. Les locaux d'accueil des enfants et du personnel ne correspondent plus aux objectifs de fonctionnement actuel d'un équipement de la Petite Enfance.

La restructuration de l'ensemble de la crèche collective inclut les derniers objectifs sur le plan thermique, énergétique (Plan Climat-Énergie de la Ville de Paris 2018) et sur le plan de la biodiversité et de la transition écologique. Elle permettra d'apporter une amélioration de l'accessibilité tous publics et du fonctionnement de l'équipement. Les 72 places seront maintenues.

La restructuration permettra

- de meilleurs fonctionnements et confort d'usage,
- l'accessibilité à tous les publics, notamment aux personnes à mobilité réduite,
- la végétalisation de la toiture terrasse constituant la 5ème façade de la crèche,
- les travaux de réfection des espaces verts de la crèche,
- la réduction des consommations énergétique de 60% par rapport à l'année 2015
- favoriser le réemploi des matériaux et l'utilisation de matériaux biosourcés.

Le budget de l'opération a été évalué à 4 500 000€ toutes dépenses confondues valeur finale estimée avec un coût de travaux de 2 600 000€.

LA CRÈCHE BARDINET

Dans le cadre des travaux des immeubles de CDC Habitat qui entourent la crèche Bardinet, les espaces extérieurs de la structure ont été réaménagés fin 2021, début 2022. Les enfants et les professionnel-le-s disposent d'une cour rehaussée, pour ombrager l'été et protéger de la pluie, et d'une cabane de rangement. La transformation paysagère de la cour permet aux enfants de s'adonner aux joies du jardinage !



L'offre Petite enfance s'adapte aux plus jeunes et à leurs parents.
©Sophie Robichon-Ville de Paris

FAVORISER L'ACCOMPAGNEMENT ET LE BIEN VIVRE À L'ÉCOLE, POUR UN MEILLEUR APPRENTISSAGE

L'année scolaire 2022-2023 marquera le passage à la vitesse supérieure de plusieurs projets dans les établissements : le Projet éducatif de territoire (PEDT), les cours Oasis ou encore les Rues aux écoles se développent !

LE PEDT, LA SUITE

Après une année de rédaction et de travail collectif de fond **sur le Projet Éducatif** de Territoire (PEDT) par l'ensemble des acteurs éducatifs de l'arrondissement (élèves, parents, personnels de l'Éducation nationale et des services de la Ville de Paris), l'année scolaire 2021-2022 a été marquée par le lancement des projets qui avaient été décidés lors de la concertation.

Un des objectifs était de créer de meilleurs liens entre les crèches, les écoles maternelles, les écoles élémentaires, les collèges et les partenaires locaux sur l'ensemble du territoire pour amorcer le travail collectif à venir sur les 4 prochaines années :

- visites des maternelles par les élèves des crèches, des élémentaires par les élèves des maternelles, des collèges par les élèves des élémentaires,
- activités communes et événements partagés entre élèves de degrés et niveaux différents : exposition sur l'olympisme à la Mairie du 14^e, semaine de l'olympisme, compétition de push cars, Journées des Arts Plastiques, exposition sur les droits des enfants...

Cette année, l'objectif est d'amplifier le mouvement et de permettre un travail collectif sur des thèmes tels que le harcèlement scolaire, la santé mentale et le bien-être des enfants, ou encore l'égalité de tou-te-s et l'inclusion à l'école.

LES COURS OASIS

Le projet de transformation des cours de récréation en « cours Oasis », espaces rafraîchis, plus végétalisés et plus ludiques, continue dans les écoles du 14^e. En 2022, 2 des 3 cours des écoles Hippolyte Maindron, les cours des écoles Maurice d'Ocagne et la cour de l'élémentaire Asseline ont été transformées.

Au programme l'année prochaine : la troisième cour des écoles Maindron et celle de la maternelle 13 rue de l'Ouest. À l'issue de l'été 2023, 12 cours d'écoles sur 36 auront été débitumées et végétalisées !

LES RUES AUX ÉCOLES

Initiées en 2020, les Rues aux écoles ont pour objectif de sécuriser le chemin maison-école par la piétonisation totale ou partielle des abords des établissements scolaires parisiens.

En 2022, les projets des rues Sévero, Jacquier, Asseline (rue apaisée mais non piétonnisée) et Huyghens pour le collège ont été finalisés. Les élèves ont largement contribué aux propositions, nombreuses, lors des différentes concertations et profitent désormais d'espaces apaisés et végétalisés.

École Prisse d'Avenues

L'opération « Rue aux écoles » se poursuivra rue Prisse d'Avenues à l'automne. Après une mise en aire piétonne début 2022 et un long travail en lien avec la RATP relatif à la modification du tracé de la Traverse, la rue débutera sa transformation complète dans les mois à venir.

LA CITÉ ÉDUCATIVE FRANÇOIS VILLON

Nouvelle labellisation pour la cité scolaire François Villon qui devient « Cité éducative » pour les trois prochaines années !

Délivré par le ministre de l'Éducation nationale, le label vise à intensifier les prises en charges éducatives des 3-25 ans, avant, pendant, autour et après le cadre scolaire, pour accompagner au mieux chaque parcours éducatif individuel.

Parmi les 4 axes du plan d'action : l'accompagnement vers la transition numérique et la lutte contre la fracture technologique, renforcer l'ouverture de l'établissement dans le quartier, ainsi que l'orientation scolaire et professionnelle.

L'ambition des Cités éducatives n'est pas d'être un dispositif de plus mais de pouvoir mieux coordonner et renforcer les dispositifs existants dans le quartier. L'enjeu est de pouvoir accompagner au mieux chaque parcours éducatif individuel, depuis la petite enfance jusqu'à l'insertion professionnelle, dans tous les temps et espaces de vie.

L'ÉCOLE MAURICE ROUVIER

Le financement de travaux importants dans les réfectoires des écoles maternelle et élémentaire Maurice Rouvier dans le cadre du Plan d'Investissement de la Mandature (PIM) a été conclu fin 2021.

Ce projet d'ampleur, va prendre du temps, il sera mené jusqu'en 2027. Il va permettre une rénovation totale de la cuisine, des réfectoires, des locaux du personnel, de la laverie et des cours pour un montant de 2.4 millions d'euros.

LA FONDATION CARTIER À L'ÉCOLE !

Dans le cadre de l'exposition « La Vallée » de l'artiste Fabrice Hyber, accessible au public dès décembre 2022 à la Fondation Cartier, les élèves de l'école élémentaire Delambre et du collège Paul Bert participent au premier trimestre de l'année scolaire à un projet artistique exceptionnel.

Les élèves travailleront ainsi sur des thèmes tels que l'arborescence, les mesures du monde, le corps, la forme du monde, le langage, l'architecture ou encore le jeu, d'une manière unique et avec un accès privilégié à la Fondation Cartier qui leur ouvrira ses portes tout au long du travail de création.

LE 14 S'IMPLIQUE, LE 14 PARTICIPE !

Le 14^e est composé de 6 quartiers, chacun représenté par un conseil, ouvert à toutes celles et tous ceux qui habitent, travaillent, étudient ou exercent une activité associative. Dès l'âge de 16 ans et sans distinction de nationalité, les conseils de quartiers visent à développer une citoyenneté active et participent à la vie quotidienne des quartiers : régler avec vous ce qui va moins bien, développer vos projets, suivre ensemble les transformations et chantiers de notre arrondissement.

LES CONSEILS DE QUARTIER VOUS ATTENDENT ET VOUS ACCUEILLEN

Avec leur renouvellement entre novembre 2021 et février 2022, les conseils de quartier ont fait peau neuve ! Désormais plus ouverts et plus participatifs, tout·e habitante ou habitant est membre de droit de son conseil de quartier et peut s'y investir selon ses possibilités, ses centres d'intérêt et sans obligations.

Pour vous renseigner auprès du service de la démocratie locale : **conseilsdequartier14@paris.fr** ou **le14participe.paris**.



MUTUALISATION DES LOCAUX

Le 14^e est l'arrondissement parisien qui porte l'expérimentation de la mutualisation des locaux municipaux à destination d'usages multiples.

Il existe de nombreux locaux déjà disponibles pour les associations (MVAC, MPAA, bâtiments sportifs...). Cette expérimentation vise à ouvrir également les établissements scolaires aux associations mais aussi aux habitants et habitantes des quartiers concernés.

Actuellement, 16 salles sont mutualisées dans l'arrondissement, avec l'objectif d'ouvrir les 22 établissements scolaires dès la rentrée 2022 !

La Maison de la Vie Associative et Citoyenne (MVAC) est en charge de la mise en place de ce nouveau dispositif à l'échelle du 14^e. L'ensemble des salles municipales et les locaux associatifs seront bientôt concernés, pour que toutes les associations, habitantes et habitants puissent bénéficier de ces ouvertures et développer des activités collectives, sportives, artistiques et culturelles.

PLACE DES DROITS DE L'ENFANT

Proposé en 2019 à la Ville de Paris par l'association les Hypervoïns, le projet « Et toi, tu ferais quoi à ma place ? » vise à transformer le carrefour de la Place des Droits de l'Enfant en une place de village, animée, accueillante et conviviale, pour les riverains ou les passants.

Entre février et mai 2022, des ateliers coordonnés par l'Atelier Nous, spécialisé dans les démarches de co-construction citoyenne, ont permis d'impliquer citoyens et structures associatives dans le projet, et de participer aux animations et aux différents ateliers de co-construction.

Des animations ont pu être également testées sur la place avec de nombreux partenaires du quartier (collèges, écoles, associations, etc.).

Une restitution de cette concertation et des animations est prévue le jeudi 22 septembre à 18h30 sur la place des Droits de l'Enfant.

À la rentrée, une nouvelle phase de co-construction débutera pour inviter les habitantes et les habitants à réfléchir à la question des aménagements éventuels à réaliser pour faciliter l'animation de la place au quotidien, mais également la rendre plus agréable et sécurisée.

UNE NOUVELLE SIGNALÉTIQUE VOTÉE AU BUDGET PARTICIPATIF !

Initié par le Conseil Citoyen de la Porte de Vanves, ce budget participatif a pour but de mettre en valeur les équipements et structures du quartier Porte de Vanves ainsi que de faciliter l'orientation des habitantes et des habitants dans le quartier.

Après une mise à l'arrêt liée aux différentes périodes de confinement, et avec le soutien de la Mairie du 14^e et de l'Équipe de Développement Local, le Conseil Citoyen de la Porte de Vanves a réalisé plusieurs marches exploratoires afin d'identifier les structures à signaler et mettre en valeur, ainsi que d'aller à la rencontre des associations de quartier.

Suite à cette phase d'identification, une équipe sera missionnée à compter de la rentrée 2022 pour mettre en œuvre la signalétique tout en y apportant une démarche artistique, et reprendre ainsi le travail initié par et avec le Conseil Citoyen.

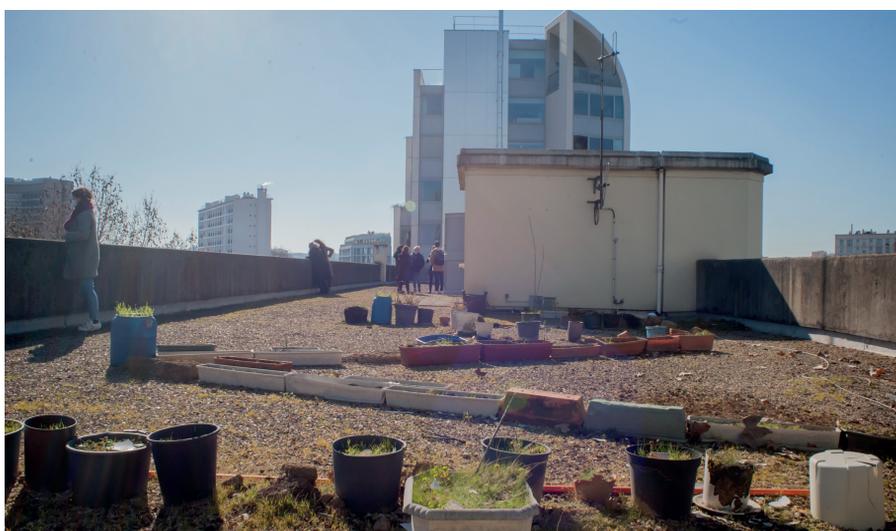
Des rendez-vous de travail et concertation seront proposés à compter de la rentrée.



Le14participe.paris a vu le jour en 2021, grâce aux conseils de quartiers. Vous pouvez vous informer sur les espaces de participation citoyenne et échanger, ainsi que proposer des projets avec et pour d'autres habitant·e·s de votre quartier et du 14^e arrondissement !

LES LIEUX HYBRIDES FLEURISSENT

Plusieurs projets de transformation de bâtiments existant, souvent anciens et ne correspondant plus aux normes, sont en cours dans le 14^e. Leur rénovation permettra, à terme, l'installation et l'émergence de projets « quatorziens », par des associations, de jeunes entreprises ou des structures de l'ESS, dans un objectif d'ancrage local, d'une cohabitation basée sur le mieux vivre ensemble. La période de travaux est propice à l'occupation temporaire de ces structures. Elle offre l'opportunité d'une valorisation de lieux vacants, un champ d'expérimentation pour la création de projets urbains, sociaux, sociétaux et environnementaux responsables.



Le toit-terrasse de la halle Julia Bartet accueillera à terme un projet agricole.
©Arthur Distel

LA HALLE JULIA BARTET

L'occupation temporaire « Les Carrières » menée par Plateau Urbain qui a permis d'accueillir au 12 place de la Porte de Vanves une cinquantaine de structures associatives, artistiques et de l'Économie sociale et solidaire s'est terminée mi-février 2022. Lui a succédé une brève période de préparation du chantier effectif

(sondages entre avril et juin) qui aboutira à la construction de 100 logements étudiants en étages dans le prolongement du bâtiment attendant, d'une halle alimentaire au rez-de-chaussée et d'un espace de production agricole en toiture-terrasse. Les contours précis de la halle alimentaire restent à tracer ensemble et les porteur·euse·s de projets à choisir via un appel à candidatures !

LE 50 JOURDAN

L'occupation temporaire de l'ancien garage Citroën par la Maison des Réfugiés prendra fin au mois d'octobre 2022, pour laisser place à 36 mois de travaux. Le bâtiment existant sera transformé et surélevé, afin de créer en étages des ateliers à destination de *makers*, en toiture-terrasse un restaurant-café, et au rez-de-chaussée un lieu culturel, ouvert à tou-te-s et en particulier aux familles du quartier.

UN NOUVEAU LIEU CULTUREL AMBITIEUX

La Sirène est un orchestre d'harmonie amateur qui compte une soixantaine de musicien-ne-s de tous horizons musicaux. Elle s'intéresse à tous les courants musicaux, du classique aux musiques de films en passant par le jazz ou la pop.

Implantée dans l'arrondissement depuis plus de 100 ans, l'association était propriétaire d'un bâtiment construit en 1965 qui nécessitait de nombreux travaux d'aménagement pour répondre aux enjeux d'accessibilité et s'adapter aux besoins des ensembles musicaux actuels. Elle s'est donc associée avec la Régie Immobilière de la Ville de Paris (RIVP) pour construire un nouvel équipement culturel dédié principalement à la musique.

Dans ce projet, La Sirène exploitera l'espace culturel en rez-de-chaussée pour partie et dans les niveaux situés en sous-sol. Ce programme sera complété par une résidence-services de 51 studios pour jeunes actifs et étudiant-e-s installés dans les niveaux supérieurs qui sera gérée par Hénéo, filiale de la RIVP. La Sirène souhaite s'ancrer davantage sur son territoire et

ainsi proposer une programmation artistique de qualité et des temps dédiés aux publics du champ scolaire, social ou des solidarités. Autour de son auditorium polyvalent, La Sirène pourra développer de nouvelles activités, en particulier l'accueil de représentations pour une jauge de 120 personnes et une dizaine d'artistes sur le plateau.

La livraison du bâtiment rénové est prévue pour juin 2023.

RÉNOVATION DU PAVILLON LAPRADE À LA CITÉ U

Il s'agit d'un bâtiment datant de 1951, conçu par le cabinet d'architecture Laprade, et situé dans l'espace ouest de la Cité internationale universitaire.

Le programme initial étant un restaurant universitaire, le bâtiment comportait notamment des locaux d'accueil et d'attente, une cuisine, une salle de restauration, des sanitaires, des réserves et deux logements de fonction. Devenu inadapté, le bâtiment est inoccupé depuis plusieurs décennies.

La réhabilitation vise à installer de nouveaux programmes tels qu'un espace café/restauration, des ateliers d'artisanat et d'ESS, une recyclerie et 6 logements. Les travaux envisagés permettront d'améliorer les performances énergétiques du bâtiment pour tendre vers les objectifs du Plan Climat parisien, notamment pour les logements.

La livraison prévisionnelle est envisagée pour la rentrée 2024.



Le nouveau pavillon Laprade, entre espace de convivialité et artisanat.
©RIVP - agence Charles Henri Tachon - Atelier BOTEKO

LA POLICE MUNICIPALE

Depuis octobre 2021, la police municipale parisienne est déployée dans l'espace public. Joignable au 3975 tous les jours, elle intervient 24 h/24, 7 j/7, au plus près des habitant-e-s. Son objectif est d'assurer une présence sur la voie publique, qu'il s'agisse de la protection routière, de la tranquillité ou de la salubrité publique.



À votre rencontre

Les Parisiennes et Parisiens peuvent rencontrer les agents de la police municipale sur des parcours définis et à des points précis, appelés totems. Retrouvez les dates et horaires de rencontre sur notre site ou en mairie.

SES MISSIONS PRINCIPALES SONT :

- la protection des piétons : mettre fin au désordre sur les trottoirs, faire respecter le règlement des étalages et terrasses et les zones piétonnes, organiser des traversées aux abords des écoles, interdire la circulation de trottinettes sur les trottoirs,
- assurer la sécurité routière : contrôle du stationnement gênant, respect des voies de bus, des pistes cyclables, des couloirs vélos, contrôle des vignettes Crit'Air, etc...,
- apaiser la Ville : verbaliser les nuisances sonores dans les rues (terrasses, bruit des véhicules, tapages nocturnes). En revanche, il faut toujours appeler la police nationale,
- protéger et surveiller les équipements et bâtiments municipaux et veiller à la tranquillité de leurs usager·ère·s,
- faire respecter le règlement des espaces verts,
- sécuriser les Parisiennes et les Parisiens : assurer une présence de proximité, en journée et en soirée dans la rue et notamment à la sortie des transports en commun,
- tranquilliser les quartiers par la présence d'agent·e·s pour prévenir et dissuader les faits de délinquance,
- assister les publics vulnérables et fragilisés, les personnes âgées ou en situation de handicap, les enfants aux abords des écoles,
- encadrer et sécuriser les grands événements festifs, sportifs, et culturels locaux,
- veiller à la propreté de la Ville : verbaliser tout ce qui salit et dégrade la Ville et son environnement (dépôts sauvages, épanchements d'urine, jets de mégot, vandalisme, tags, en cas de flagrant délit et par voie d'enquête).

La police municipale travaille aux côtés de la police nationale mais ne la remplace pas. Chacune a des compétences distinctes. La police nationale reste la police d'intervention que les Parisiennes et les Parisiens contactent en cas d'accident de la route, de cambriolage, d'agressions et pour lutter contre les trafics de drogue. Elle est joignable au 17.

